

DATE DE CONVOCATION : 04 Septembre 2026
DATE D’AFFICHAGE : 04 Septembre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 19
NOMBRE DE VOTANTS : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2026 à 19h00

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Monsieur Yannick DEU, Maire

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Carole BOSQUET

PRÉSENTS : Mme TEMPERVILLE Christine, M. LEHMANN Wolfgang, Mme LEGRAND Delphine, M. BERTHELEMY Matthieu, Mme GUILBERT Maggy, Mme LEBLANC Vanessa, Mme BOSQUET Carole, M. COUSIN Jean-Marie, Mme DARSY Nadia, M. LECAT Gilles, M. LENNE Yannick, Mme LISE Juliette, Mme MANSEL Danielle, M. VANGROOTENBRUELE Alvin, M. AVART Jean-Luc, M. BUCKMAN Rudolph, M. DESCHODT Daniel, M. DUCROCQ Joël.

ABSENTS : M. DUCATEZ Nicolas (procuration à M. le Maire). Mme GUILBERT Valérie (procuration à Mme Christine TEMPERVILLE), M. SEUX Stéphane (procuration à Mme Juliette LISE). Mme CADET Delphine (procuration à M. Joël DUCROCQ).

N°2026/049 VERSEMENT DES INDEMNITES AUX ELUS

Le Maire et les Adjoints bénéficient d’une indemnité de fonction. Le montant est calculé selon un pourcentage de l’indice brut terminal de la fonction publique. Les taux sont ceux fixés pour les communes dont la population est comprise entre 1000 et 3499 habitants.

Pour le Maire l’indemnité est, de droit et sans débat, fixée au montant prévu à l’article L. 2123-23 du CGCT.

Le taux est fixé à 55.7% de l’indice brut terminal de la fonction publique

Quant aux Adjoints, il est proposé de fixer le montant de leurs indemnités pour l’exercice effectif des fonctions d’adjoints au Maire à 20 % de l’indice brut terminal de la fonction publique.

Le Conseil,

Après délibération,

Et vote, à l’unanimité,

Décide de fixer comme il suit les indemnités de fonction des Elus :

Maire : 55.7% de l’indice brut terminal de la fonction publique

Adjoint : 20 % de l’indice brut terminal de la fonction publique

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

La Secrétaire de Séance,

Carole BOSQUET.



POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Yannick DEU.